



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



COFEB
CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION
ET D'ETUDES BANCAIRES

Les **AB**régés du **C**OFEB

N°ABC/2022/05

IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ACTIVITE ET LA SOLIDITE DES BANQUES DE L'UMOA

AOUT 2022



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



COFEB
CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION
ET D'ETUDES BANCAIRES

DIRECTION GENERALE DU COFEB

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES PARTENARIATS

Les ABrégés du COFEB

N°ABC/2022/05

IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ACTIVITE ET LA SOLIDITE DES BANQUES DE L'UMOA

AOUT 2022

*Les avis exprimés engagent la responsabilité des seuls auteurs et
en aucun cas celle de la BCEAO*

PREAMBULE

Le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) est une structure de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) chargée des activités de renforcement des capacités et de la recherche économique et financière. Depuis novembre 2019, les plus hautes Autorités de la Banque ont décidé de transformer ce Centre régional en élargissant ses missions autour de trois (3) Directions, à savoir, la Direction en charge des Enseignements et des Programmes de Formation, la Direction de la Recherche et des Partenariats et celle chargée des Affaires Administratives et de la Communication, placées sous la responsabilité d'un Directeur Général.

La vision des Autorités de la BCEAO, à travers cette transformation institutionnelle, est notamment de faire du COFEB un centre d'excellence de dimension internationale, dans le domaine de la formation et de la recherche. Comme toutes les banques centrales, la BCEAO doit jouer un rôle de premier plan dans le processus de génération et de dissémination de la connaissance envers le grand public et les décideurs politiques. Cela contribue au processus de transparence recommandé par les standards internationaux. En outre, en tant que Conseiller économique et financier des Etats, elle se doit d'informer et de sensibiliser les Autorités nationales sur les nouveaux enjeux dans ce domaine.

Dans ce cadre, plusieurs études techniques, reposant sur des méthodes quantitatives, sont publiées chaque année sur des thèmes présentant un intérêt pour les économies de notre Zone. Pour disséminer et vulgariser les principaux messages et les enseignements de ces études techniques, nous avons jugé utile de créer une nouvelle publication dénommée « *Les ABrégés du COFEB* ».

Dans cette série, les résultats des travaux de recherche sont synthétisés et traduits dans un langage accessible à tous.

Au total, « *Les ABrégés du COFEB* » entendent contribuer à valoriser les résultats des études et recherches effectuées au sein de la BCEAO, en vue de toucher le plus large public possible et d'éclairer les décideurs politiques sur certaines questions économiques et financières.

Ousmane SAMBA MAMADOU,
Directeur Général du COFEB

A PROPOS DU THEME DE L'ETUDE

Ce cinquième numéro de l'année 2022 de la série "Les ABrégés du COFEB" porte sur le thème « Impact de la Covid-19 sur l'activité et la solidité des banques de l'UMOA ». Il découle du Document d'Etude et de Recherche (DER) n° COFEB/DER/2021/02, réalisé par Vigninou GAMMADIGBE, en décembre 2021.

La Covid-19 demeure encore d'actualité, en dépit de l'accalmie enregistrée dans l'UEMOA au cours des derniers mois. Pour autant, les scénarios les plus pessimistes avaient été anticipés quant à l'impact de cette pandémie sur l'activité économique et le système financier de la Zone, avec des risques d'instabilité de ce dernier. Pour la Banque Centrale, une bonne appréciation du contexte spécifique de l'Union apparaît nécessaire, afin de prendre les mesures appropriées pour faire face à cette crise sanitaire.

Plus de deux (2) ans après la survenance de la pandémie, la présente étude a mené une analyse plus affinée de son impact sur le système bancaire de l'Union, en mettant en exergue les canaux de transmission des effets de la crise. Elle met en relation les principaux agrégats d'activité et de solidité bancaire ainsi que les données de la Covid-19, en utilisant les outils économétriques, notamment le modèle VARX en panel à effets fixes, ainsi qu'un modèle en réseau, pour analyser le risque systémique et d'instabilité financière lié à un phénomène de contagion durant la crise sanitaire.

Les résultats indiquent une résilience du secteur bancaire face à la crise de la Covid-19, à la faveur, notamment, des réformes judicieuses entreprises par l'Institut d'émission, aussi bien avant que pendant la pandémie, et des ajustements conjoncturels opérés par les banques dans leur modèle d'affaires.

L'analyse de ces résultats a laissé apparaître l'importance, pour l'ensemble des acteurs du système financier, de poursuivre la mise en œuvre diligente de ces actions et de renforcer le suivi des établissements d'importance systémique ainsi que de ceux les plus vulnérables.

Ndèye Amy NGOM SECK,
Directeur de la Recherche et des Partenariats

Introduction

La survenue de la crise de la Covid-19 a, de par la rapidité de son expansion et son universalité, pris de court, tout le monde, y compris les spécialistes les plus avertis. Les pronostics et prédictions les plus pessimistes ont été anticipés, avec une sévérité particulière pour l'Afrique. Outre le système sanitaire, le système économique dans sa globalité demeurerait l'un des secteurs les plus exposés, dans un contexte où une baisse prolongée de l'activité devrait se traduire par des répercussions désastreuses sur le secteur financier, avec un risque accru d'instabilité.

Dès lors, et eu égard à la structure du système financier de l'UMOA composée en majorité de banques, la BCEAO, en sa qualité d'Autorité de régulation, apparaît étroitement concernée par les évolutions de la crise et de son impact sur les secteurs d'activités. Plus de deux (2) années après le début de la crise, il s'avère opportun d'évaluer la capacité d'ajustement des banques et l'efficacité des mesures mises en œuvre par la Banque Centrale.

A l'aide d'un modèle VARX en panel à effets fixes, puis d'un modèle de réseau, l'étude intitulée « *Impact de la Covid-19 sur l'activité et la solidité des banques de l'UMOA* »¹ tente d'évaluer, d'une part, l'impact de la pandémie à coronavirus sur l'activité des banques et, d'autre part, le risque d'instabilité financière induit par un phénomène de contagion durant la crise.

Les conclusions confirment la résilience des banques de l'UMOA face au choc de la crise de la Covid-19 grâce, notamment, à un judicieux réajustement opéré par les établissements assujettis dans leur plan d'affaires. La solidité des activités du secteur bancaire est également due aux mesures prises par la Banque Centrale pour prémunir les acteurs contre les conséquences néfastes de ce fléau.

I. Intérêt de l'étude

Cette étude se situe dans un contexte de la crise due à la Covid-19, qui de par son ampleur devrait affecter les fondamentaux des économies, dont l'activité des banques et, parallèlement, provoquer une instabilité financière. Aussi, contrairement aux premières études menées au début de cette pandémie, qui ont consisté au suivi des agrégats macroéconomiques et des ratios prudentiels durant la crise, celle-ci fait appel à des méthodologies avancées, dont l'utilisation a été rendue possible du fait, notamment, de la disponibilité de données à haute fréquence sur le sujet.

Elle permet également à la Banque Centrale de mieux apprécier l'efficacité de ses actions exceptionnelles mises en œuvre pour juguler les effets néfastes de cette crise. Sur cette base, l'Institut d'émission pourrait réajuster ses interventions, soit en les renforçant, soit en les réorientant pour annihiler les éventuels effets négatifs de la présente crise et en faire un dispositif de prévention lors de prochains chocs similaires.

II. Démarche méthodologie adoptée

Deux (2) approches méthodologiques ont été implémentées dans la présente étude.

La première est un modèle PVARX (Panel Vector Auto Regressive) à effets fixes suivant Abrigo et Love (2016). Contrairement aux modèles VAR classiques, il présente l'avantage de pouvoir analyser l'impact des variations d'une variable spécifique (augmentation des cas de contamination à la Covid-19) sur la dynamique des variables d'intérêt (activité économique ou bancaire), dans un groupe d'entités observé sur une période donnée. Ce modèle offre également la possibilité d'inclure des variables exogènes (PVARX), afin de capter leurs effets sur les autres variables d'intérêt. Par ailleurs, l'analyse en panel a l'avantage de démultiplier les observations, tout en contrôlant l'hétérogénéité des individus, ce qui améliore l'efficacité et la précision des estimateurs.

La seconde approche est un modèle d'analyse en réseau inspiré de celui élaboré par Espinosa-Vega et Solé (2010), initialement développé au niveau macroéconomique pour analyser la contagion des crises bancaires entre différents pays. Il a été adapté au système bancaire de l'Union pour analyser à un niveau microéconomique les mécanismes par lesquels la faillite d'une banque donnée pourrait déclencher une succession de faillites bancaires dans le système, en raison des interconnexions existant entre ces établissements de crédit. Dans la démarche, deux (2) chocs sont simulés, à savoir, un choc de crédit et un choc de crédit couplé avec celui de liquidité sur le bilan d'une banque, entraînant sa faillite. La propagation du choc est ensuite examinée au sein du secteur bancaire, à travers les expositions interbancaires bilatérales, grâce à un algorithme de réseau.

III. Résultats, enseignements et recommandations de l'étude

Les résultats montrent que la crise sanitaire exerce une influence négative sur le taux de croissance économique des pays de l'UEMOA. En effet, une augmentation des nouveaux cas de contamination réduit instantanément, en moyenne, le taux de croissance du PIB. Cet effet est significatif jusqu'à la fin du premier mois après le choc, puis devient négatif à partir du deuxième mois, sans être significatif.

En outre, il ressort que l'impact négatif de la Covid-19 sur l'activité de financement se fait ressentir avec un décalage aux deuxième et troisième mois après le début du choc, en raison du délai d'ajustement des banques face à l'incertitude liée à la crise. Ce délai traduit la réaction de rationnement des crédits décalée dans le temps, étant donné que la mise en place d'un crédit requiert une analyse et une décision de la banque. A contrario, les opérations de dépôts ne nécessitant pas de décisions particulières des banques, peuvent s'effectuer dans un délai relativement court. En raison de cette caractéristique, la réaction positive des dépôts bancaires est instantanée et significative dès la survenance du choc. Ces résultats pourraient s'expliquer par la constitution, par les ménages, d'une épargne de précaution, une diminution des préférences pour le cash et le développement des monnaies électroniques durant la crise sanitaire.

S'agissant de la rentabilité et de la capitalisation des banques, l'étude révèle qu'elles sont sensibles instantanément au choc. En effet, une hausse du nombre de cas de contamination réduit aussitôt le taux de croissance de la rentabilité des actifs (ROA), en raison de la baisse de l'activité économique, qui est également systématiquement sensible aux nouveaux cas déclarés.

Quant à la capitalisation, une augmentation des cas de contamination ralentit la progression de son ratio par l'entremise de la baisse de la rentabilité.

Enfin, le risque de contagion dans le système bancaire s'est avéré faible avant et pendant la crise. Cette situation s'expliquerait par les retombées des mesures prises par la Banque Centrale en faveur des établissements de crédit et de certaines catégories d'entreprises, toutes choses qui ont permis de réduire les interconnexions entre les banques et d'éviter l'érosion de la confiance des agents économiques au secteur bancaire.

Au final, il peut être retenu que les effets de la crise de la Covid-19 sur les activités bancaires ont été limités. Ce résultat traduit, en partie, l'impact des actions mises en œuvre par l'Institut d'émission, aussi bien avant, que pendant la crise, pour contenir les effets de cette pandémie sur l'économie, en général, et sur le système bancaire, en particulier.

Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB)

Avenue Abdoulaye Fadiga - BP : 3108 Dakar - Sénégal

Tél. : 00 221 33 839 05 00 - Fax : 00 221 33 823 83 35

Contact : courrier.zdrp@bceao.int

<https://cofeb.bceao.int/>